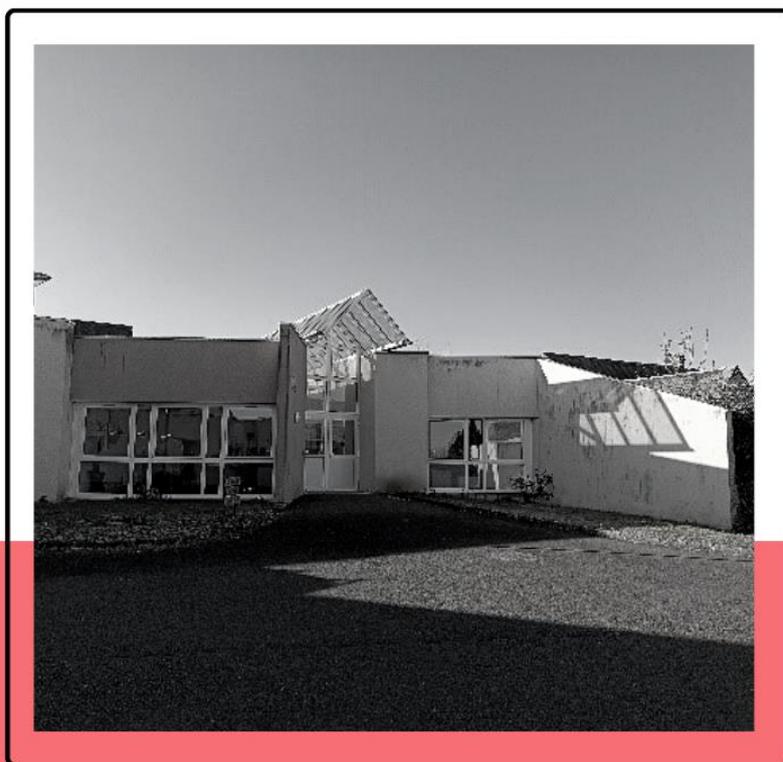


Synthèse

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027



RÉSIDENCE HENRI LE CLAINCHE



68 ter route de Tours
14700 FALAISE

N° FINESS : 14 000 427 6

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1. | L'Association | 3 |
| 1.1 | Présentation | 3 |
| 1.2 | Le projet associatif 2022 - 2026 | 3 |
| 1.3 | Les principes d'intervention | 4 |
| 2. | Présentation de l'établissement et ses missions | 4 |
| 2.1 | Présentation de l'établissement | 4 |
| 2.2.1. | Les ressources financières | 4 |
| 2.2.2 | Les ressources matérielles | 4 |
| 2.2 | Les missions | 5 |
| 2.3 | L'arrêté d'autorisation | 6 |
| 3. | Présentation de la personne accompagnée et de son entourage | 6 |
| 3.1 | L'évolution du public | 7 |
| 3.2 | Les relations avec l'entourage | 7 |
| 4. | Les besoins des personnes accompagnées | 8 |
| 4.1 | Besoins en matière de santé somatique ou psychique | 8 |
| 4.2 | Besoins en matière d'autonomie | 8 |
| 4.3 | Besoins pour la participation sociale | 8 |
| 5. | Les prestations d'accompagnement proposées | 9 |
| 5.1 | Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles | 9 |
| 5.2 | Prestation en matière d'autonomie | 9 |
| 5.3 | Prestations pour la participation sociale | 9 |
| 5.4 | Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours | 10 |
| 5.5 | Prestations indirectes | 10 |
| 6. | Déclinaison de l'offre de services | 11 |
| 7. | L'organisation de l'établissement | 11 |
| 8. | Les ressources humaines | 12 |
| 8.1 | Professionnels et compétences mobilisées | 12 |
| 8.2 | Gestion des ressources humaines | 15 |
| 9. | Les axes d'amélioration du projet | 15 |
| 9.1 | Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement | 15 |
| 9.2 | Les axes d'amélioration | 16 |

1. L'Association

1.1 Présentation

L'Association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **365 salariés**.



1.2 Le projet associatif 2022 - 2026

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

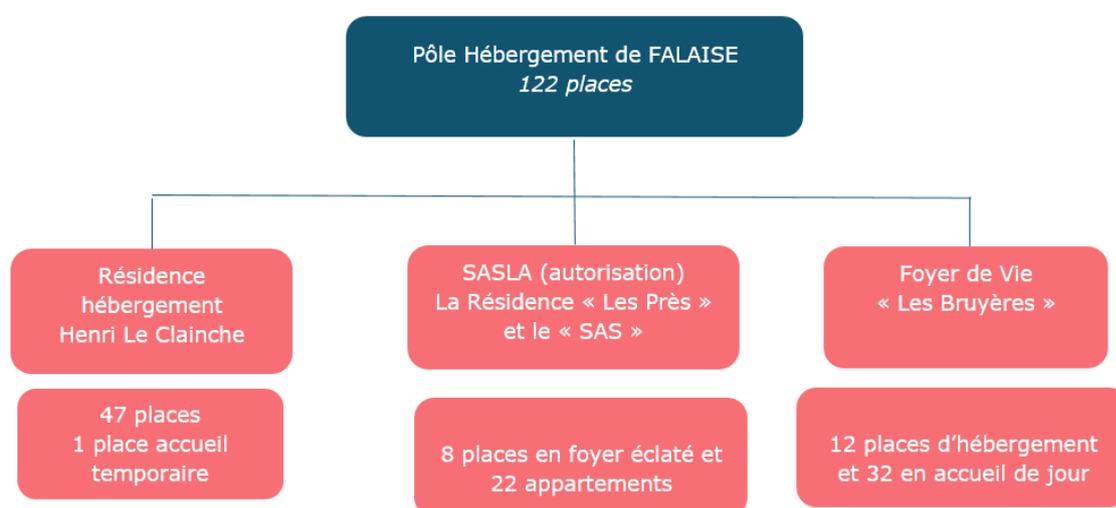
- 3 valeurs : l'engagement, l'épanouissement et la créativité
- 4 parties prenantes : personnes accompagnées, familles et amis, salariés, partenaires
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3 Les principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Présentation de l'établissement et ses missions



2.1 Présentation de l'établissement

2.2.1. Les ressources financières

Le Conseil Départemental finance la Résidence hébergement par le biais d'un prix de journée réajusté de manière annuelle, au regard des journées réalisées.

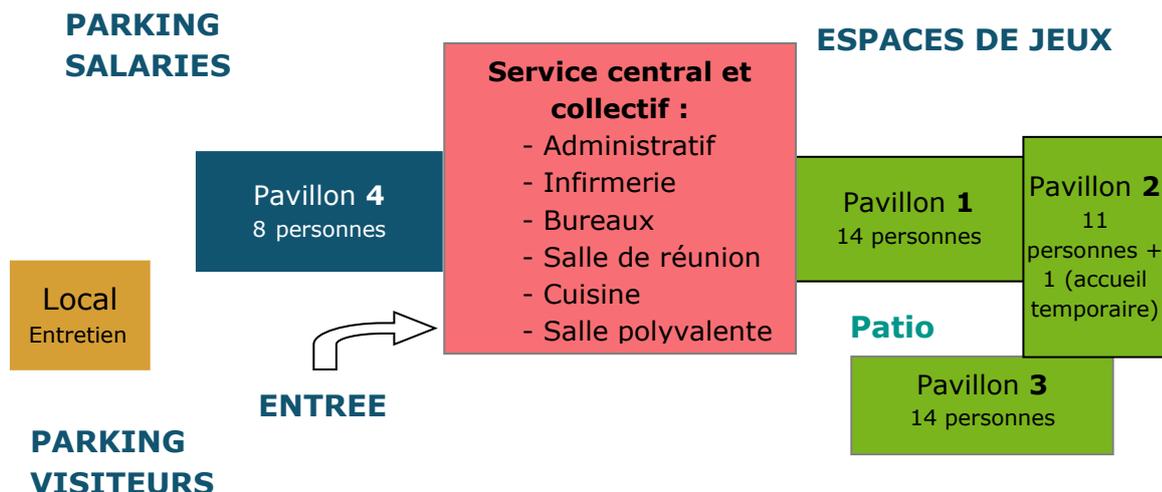
La personne accueillie peut avoir le statut d'interne de semaine, si elle part chaque week-end, ou le statut d'interne à temps complet.

2.2.2 Les ressources matérielles

La Résidence est un foyer d'hébergement mixte, fonctionnant 365 jours par an, accueillant 47 résidents de 20 à 60 ans, ayant une activité professionnelle ESAT, atelier protégé ou Atelier d'Insertion et de Transition.

Une chambre est dédiée à l'accueil temporaire.

VERGER



2.2 Les missions

Les missions :

- Accueillir en hébergement des travailleurs ESAT, ayant une autonomie relative.
- Assurer la sécurité des personnes accueillies, développer leur bien-être et leur épanouissement physique et mental au regard de leurs besoins.
- Fournir un espace privé et accompagner la personne accueillie dans l'investissement de ce lieu.
- Garantir le respect de l'intimité.
- Apporter le soutien éducatif pour la valorisation et le renforcement des compétences par l'apprentissage et la réalisation des tâches de la vie quotidienne.
- Garantir la réalisation, le suivi et l'évolution du projet personnalisé.
- Accompagner et responsabiliser la personne accueillie en favorisant son sens critique.
- Induire et/ou renforcer la posture de citoyen.
- Être des éléments facilitateurs de l'expression de la vie affective et sexuelle.
- Proposer des activités de loisirs, de sport, de culture.
- Favoriser l'expression et la participation en prenant en compte les droits et les libertés.
- Assurer et garantir la confidentialité des données concernant chaque personne.

Autres missions ponctuelles :

- 5 personnes ont une orientation en Foyer de Vie. Le temps de l'accueil de jour s'organise en atelier occupationnel au sein de la résidence hébergement.

Missions envers la famille de la personne :

- Faciliter le maintien des liens familiaux, tout en garantissant à la personne son statut d'adulte.
- Organiser les accueils de week-ends et les périodes de vacances.
- Assister, si besoin, la famille dans les démarches administratives concernant son enfant.

Missions envers les professionnels :

- Encourager la formation professionnelle.
- Promouvoir l'analyse des pratiques professionnelles.
- Evaluer et réajuster les prestations d'accompagnement.
- Evaluer et réajuster l'organisation interne et le fonctionnement.

2.3 L'arrêté d'autorisation

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nom établissement | Résidence Henri Le Clainche |
| N° FINESS | 14 000 427 6 |
| Catégorie d'établissement | 252 – Foyer d'hébergement pour adultes handicapés |
| Mode de financement | 08 – Président du Conseil Départemental |
| Date d'autorisation | 02/01/2020 |
| Date de fin de l'autorisation | 03/01/2032 |

| Code discipline d'équipement | Code clientèle | Mode de fonctionnement | Capacité autorisée |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| 897 – Hébergement ouvert en foyer pour adultes handicapés | 110 – Déficience intellectuelle | 11 – Hébergement complet internat | 47 |
| 658 – Accueil temporaire pour adultes handicapés | 110 – Déficience intellectuelle | 11 – Hébergement complet internat | 1 |

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

La Résidence est destinée à accueillir des personnes en situation de handicap mental, psychique, avec ou sans troubles associés, permettant une adaptation aux rythmes et aux activités de l'établissement. Ces personnes travaillent au sein d'un ESAT, peuvent avoir une activité au sein d'un AIT ou être mises à disposition dans une entreprise. Les personnes, pour être accueillies, ont une orientation professionnelle délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : ESAT ou entreprise adaptée, avec ou sans hébergement.

3.1 L'évolution du public

Le public accueilli montre une évolution à plusieurs titres, prenant en considération que celle-ci sera prise sous la forme d'un changement :

- La nouvelle génération est plus prompte à verbaliser aspirations et projets ; elle est en droite ligne des attendus inclusifs. Elle souhaite en majorité un appartement et une vie de couple. Elle exprime ne pas vouloir rester dans le collectif de l'établissement et pouvoir s'installer en ville.
- La génération des plus de 45 ans est quant à elle plus ancrée dans la dynamique collective qu'elle a toujours connue. Elle ne se projette pas ailleurs. Et pourtant, il est impérieux de préparer l'avenir, de le baliser et d'appréhender la retraite pour les travailleurs ESAT. Il était permis de penser que cette génération serait satisfaite de pouvoir exprimer des souhaits de changements et de nous en donner des exemples.
- Le handicap psychique, c'est le sens de la réalité et la capacité d'organisation qui sont en cause, comme l'organisation du temps, l'anticipation des conséquences d'un acte, la mémorisation...Les actes de la vie quotidienne deviennent difficiles à gérer. La conscience de ces problématiques peut entraîner un sentiment de culpabilité ou de dévalorisation de soi, qui engendre un repli sur soi et une grande vulnérabilité. Les difficultés ont un retentissement sur la motivation, l'autonomie et l'ouverture aux autres. Certaines personnes sont marquées par une grande fatigabilité, une somnolence, d'autres au contraire, par une agitation. Cela vient revisiter les manières de travailler au quotidien pour appréhender ces diagnostics. De nouvelles qualifications doivent apparaître à l'organigramme.

3.2 Les relations avec l'entourage

Toute personne s'inscrit dans une vie sociale, que ce soit dans ses relations avec ses proches, ses pairs, les autres personnes accompagnées par l'établissement.

L'accompagnement réalisé par l'équipe éducative permet à la personne de créer, de maintenir, d'intensifier le lien avec ses proches, mais peut également, en accord avec la personne accompagnée, le soutenir pour y mettre fin.

4. Les besoins des personnes accompagnées

Pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- Prestations de supervision

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger
- Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- Fournir des repas
- Entretien du linge

Transport lié au projet individuel

- Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement à la participation sociale
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- L'accompagnement hors temps d'ESAT
- L'accès aux loisirs et aux vacances
- Le travail avec les familles
- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- L'accompagnement de l'avancée en âge

7. L'organisation de l'établissement

- La personne au centre de son projet de vie
- L'accueil temporaire ou stage
- Le processus d'admission
- Les modalités d'accueil
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- L'ancrage des activités dans le territoire
 - o Le partenariat institutionnel lié aux missions de l'établissement
 - o Le partenariat opérationnel lié aux missions de l'établissement
 - o Le partenariat opérationnel lié à l'accompagnement des projets et des parcours des personnes
 - o Le réseau et l'environnement local - participation sociale
 - o Le travail collaboratif en lien avec les loisirs
 - o Le partenariat lié au domaine de la santé
 - o La vie affective et sexuelle
 - o Le partenariat lié au domaine des soins

8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

8.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 01-01-2023, l'organigramme est le suivant :

Fonctions support

Personnel d'encadrement – 01.50 ETP

- 1 Directrice – 00,50 ETP
- 1 Cheffe de Service Éducatif – 01,00 ETP

Personnel administratif – 01,00 ETP

- 1 Secrétaire de Direction – 01,00 ETP

Services généraux – 07.77 ETP

- 5 Surveillants de Nuit – 03.70 ETP
- 1 Ouvrier Qualifié – 01.00 ETP
- 4 Agents de Service Intérieur – 03.07 ETP

Accompagnement

Personnel Éducatif – 12.61 ETP

- 1 Éducateur Spécialisé – 01.00 ETP
- 6 Moniteur Éducateur – 06.00 ETP
- 7 Aide-Médico-Psychologique – 05.61 ETP

Personnel paramédical – 01.00 ETP

- 1 Aide-Soignante – 1 ETP

Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD). Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au Siège Social de l'Association.

Les rôles et les fonctions

| Fonctions | Rôles |
|--|--|
| <p align="center">Directeur du complexe d'hébergement</p> | <p>Recrutement Management d'équipe Gestion de congés Gestion de planning Information Communication Gestion des conflits Management des Chefs de service éducatif Conduite et mise en œuvre du projet d'établissement en lien avec les RDPP Gestion budgétaire du pôle d'hébergement Relations familles Admissions Sorties Dans le cadre des commissions prospectives Coordination et partenariat avec le financeur, la MDPH, les établissements et services Représentation de l'Association auprès des professionnels et des représentants du personnel Veille législative réglementaire Mise en œuvre de la démarche qualité Mise en conformité des obligations</p> |
| <p align="center">Chef de service éducatif</p> | <p>Recrutement Management d'équipe Gestion de congés Gestion de planning Information Communication Gestion des conflits Animation de réunions de projets personnalisés Gestion de dossiers des résidents Gestion Budget éducatif Budget loisirs Relations familles Admissions Sorties Partenariat Réseau Faire Connaitre et Appliquer les recommandations de bonnes pratiques professionnelles Veille législative réglementaire Accompagnement Démarche qualité Mise en conformité des obligations</p> |
| <p align="center">Secrétariat de direction</p> | <p>Assurer l'accueil physique et téléphonique Assurer le suivi des dossiers du personnel</p> |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <p>Tenue et contrôle des documents formations, contrats de travail, congés.</p> <p>Saisir et transmettre les éléments de salaire au siège</p> <p>Assurer le suivi budgétaire et comptable et la préparation des BP et CA</p> <p>Factures des fournisseurs</p> <p>Assurer le traitement quotidien du courrier et des courriels</p> <p>Assurer le rapprochement de la facturation des produits de séjour</p> <p>(Planning journalier des présences des adultes)</p> <p>Assurer le suivi des dossiers des usagers</p> <p>La saisie et le classement de tous les documents concernant les usagers</p> |
| Equipe éducative | <p>Connaissance et application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles</p> <p>Concevoir et conduire une analyse et une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire</p> <p>Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et développer la qualité dans l'établissement</p> <p>Communiquer en externe, être en veille face aux évolutions du secteur et du territoire</p> <p>Réguler la dynamique de groupe et proposer un espace d'accueil agréable et sécurisant</p> <p>Construire et mettre en œuvre un projet d'accueil et d'accompagnement individualisé</p> |
| Aide-soignante | <p>Dispenser des soins infirmiers d'urgence ou non sur protocoles écrits en collaboration avec le médecin.</p> <p>Evaluer une situation clinique et se mettre en lien avec le médecin</p> <p>Participer et assister l'équipe éducative dans le cadre des activités liées à la santé</p> <p>Connaissance et Application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles</p> <p>Appliquer les prescriptions médicales des traitements</p> <p>Tenue et contrôle des posologies</p> <p>Suivie des ordonnances transmises</p> <p>Assurer le suivi de la santé</p> <p>Organiser et assurer les rendez-vous avec les médecins traitants et les médecins spécialisés</p> <p>Assurer la liaison entre la pharmacie et l'établissement pour assurer l'observance et la continuité des soins</p> <p>Tenir à jour le dossier de santé des usagers.</p> <p>Assurer les contacts et les correspondances avec les partenaires médicaux et la famille.</p> <p>Assure l'administratif médical</p> |
| Equipe des services généraux | <p>Maintenance des locaux et des matériels (parc automobile, petites réparations dans les locaux, suivi des maintenances)</p> <p>Prestataire repas</p> <p>Préparation, présentation des repas</p> <p>Prestation nettoyage</p> <p>Entretien des locaux communs et des lieux privés</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Connaissance et application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles</p> <p>Surveillance de nuit Veiller à la sécurité des usagers Préparation des petits déjeuners Entretien des parties communes</p> <p>Entretien du linge Lavage, séchage et repassage du linge</p> |
|--|--|

8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

9. Les axes d'amélioration du projet

9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement : le Comité Qualité Etablissement,
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global.

9.2 Les axes d'amélioration

Plan d'action des axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

| Thème et lien avec le PA | Objectif général | Objectif opérationnel | Moyens envisagés |
|---|--|---|---|
| <p>Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels</p> <p><i>(Engagement / salariés)</i></p> | Promouvoir la culture éthique | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique |
| <p>Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises</p> <p><i>(Transversal)</i></p> | Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées - Créer des questionnaires |
| <p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p><i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i></p> | Permettre à la personne d'être actrice de son parcours | <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée - Sensibiliser les professionnels | <ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression |
| <p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p> | Œuvrer pour une qualité de vie au travail | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 | <ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS |
| <p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p> | Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI |

Résidence d'hébergement de Falaise

| Thème et lien avec le PA | Objectif général | Objectif (s) opérationnel(s) | Moyens envisagés |
|--|--|---|---|
| <p style="text-align: center;">Favoriser l'accompagnement à l'autonomie et l'accompagnement à la santé</p> <p style="text-align: center;"><i>(Personnes accompagnées / engagement)</i></p> | <p>Promouvoir la continuité du parcours santé</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique de la prise en charge des problématiques santé. - Développer la prévention. - Rendre actrice son parcours de santé la personne accompagnée | <ul style="list-style-type: none"> - Conforter les partenariats existants et en développer d'autres. - Développer le recours à la Télémédecine. - Convention Hôpital de Falaise. - Sensibiliser et former le personnel. - Adapter l'accompagnement à la santé des vieillissants |
| <p style="text-align: center;">Permettre la participation à la vie sociale et les liens sociaux, dans l'établissement ou le service</p> <p style="text-align: center;"><i>(Personnes accompagnées/épanouissement)</i></p> | <p>Dynamiser le fonctionnement de l'instance CVS</p> | <p>Favoriser, soutenir et encourager l'expression et la compréhension des personnes accompagnées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une culture de la préparation des réunions au sein du pôle. - Faciliter l'appropriation des comptes-rendus de réunions (FALC) - Co-construire, avec les membres du CVS, un outil de suivi régulier de la mise en œuvre des avis et propositions. - Proposer une visite à chaque élection aux élus du CVS et rencontre avec les résidents et les équipes. - Evaluer la méthodologie de préparation, d'implication, de restitution auprès des personnes accompagnées. |
| <p style="text-align: center;">Respecter les droits des personnes accompagnées et favoriser l'exercice de leurs droits fondamentaux et libertés individuelles</p> <p style="text-align: center;"><i>(Personnes accompagnées / engagement)</i></p> | <p>Accompagner à la vie affective et sexuelle.</p> | <p>Favoriser l'expression, la compréhension des personnes accompagnées Conforter une démarche de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Conforter les partenariats existants et en développer - Instaurer et développer des groupes d'expression avec les personnes accueillies. - Sensibiliser et former les professionnels. |
| <p style="text-align: center;">Etre force de proposition dans une dynamique d'adaptation permanente et de transformation de notre offre</p> <p style="text-align: center;"><i>(Personnes accompagnées / créativité)</i></p> | <p>Promouvoir l'offre de service</p> | <p>Identifier les besoins du territoire auprès des partenaires. Assurer une connaissance du service auprès des acteurs du département.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des journées portes ouvertes : partenaires et familles. - Développer le réseau avec les ESAT, IMPro... - Rencontrer les parents / représentants légaux des travailleurs ESAT afin de les informer sur les propositions d'accueil. |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie</p> <p><i>(Engagement & Epanouissement / Personnes accompagnées)</i></p> | <p>Formaliser le parcours de l'usager</p> | <p>Intégrer la logique de parcours de vie Maintenir et développer les accueils temporaires pour évaluer les besoins Développer une offre de service pour les stagiaires. Développer notre connaissance des partenaires et se faire connaître d'eux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la dynamique de pôle. - Formalisation de rencontres régulières avec les partenaires (IME, ESAT...) - Pouvoir proposer un hébergement dédié. - Rencontre avec de nouveaux partenaires et maintien des relations avec les partenaires connus et les enrichir. |
| <p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité</p> <p><i>(Engagement / Salariés)</i></p> | <p>Favoriser la transversalité et la coopération sur les différents services du complexe d'hébergement</p> | <p>Favoriser les actions communes entre les différentes autorisations Favoriser les rencontres inter-services Mutualiser les compétences</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de temps communs (réunion de projets, ADPP, formations) - Participation aux réunions d'autres services et à des projets d'activités en commun (transferts...) |
| <p>Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie</p> <p><i>(Engagement / Personnes accompagnées)</i></p> | <p>Prévenir et accompagner la perte de capacité progressive des usagers</p> | <p>Développer les compétences des professionnels Apporter soin et confort en maintenant les stimulations Répondre aux besoins individuels de chacune des personnes malgré l'hétérogénéité des groupes</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de temps de formation spécifiques sur le vieillissement du public accueilli - Aménagement des lieux de vie, des installations et de l'accompagnement Maintien des acquis par le biais de projets adaptés et révisés - Respect des temps individuels et du rythme de chacun |